St-Georges, le 5 janvier 2001

M. Jean Paré, commissaire-médiateur
Bureau d'audience public sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue St-Amable, 2ème étage
Québec (Qc)
G1R 6A6

Objet : Rendez-vous à la Rivière à St-Georges
(Demande d'audience publique.)

Monsieur Paré,

Je désire par la présente, vous informer que, après avoir pris connaissance du plan cartographique portant la signature de l'arpenteur géomètre Richard Poulin, il est clair que la corporation Rendez-vous à la Rivière pour l'an 2000 et Ville St-Georges projette l'aménagement de la rive Ouest de la rivière en piste piétonnière.

Je demande que le promoteur et Ville St-Georges prennent l'engagement de ne pas faire de piste cyclable ou de sentier piétonnier sur les terrains privés de la rive Ouest de la rivière, contrairement de ce qui apparaît sur le plan de l'arpenteur géomètre.

Veuillez agréer, Monsieur Paré, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signé à St-Georges ce 5 janvier 2001.

Jean-Marc Bolduc